

## MODULE 8 : BILAN DU DIAGNOSTIC, PROPOSITIONS ET ACTIONS MISES EN PLACE

### Objectifs du module :

A partir des résultats du diagnostic :

- Proposer des solutions d'améliorations de référence : sans prendre en compte les contraintes de mise en œuvre et l'imbrication de plusieurs unités de décision et de gestion (exploitations agricoles et collectivité principalement). Elles sont de trois ordres :

T : limiter les transferts par la mise en place d'aménagements,

R : Raisonner les pratiques en fonction de la sensibilité du milieu,

S : changer le système (plus difficile à mettre en œuvre du fait de l'impact économique du changement).

- Transposer les préconisations de référence en actions concrètes de terrain. Les solutions d'améliorations sont de plusieurs types :

• au sein de l'exploitation agricole, avec comme limites la portée des actions entreprises et comme avantage de permettre une analyse et des propositions qui ne requièrent que l'accord de l'agriculteur. Ce sont les axes T , R, S.

• continues sur plusieurs exploitations avec comme avantage de mettre en œuvre des solutions plus efficaces, et acceptées de tous, donc pérennes mais en envisageant des moyens pour lever les contraintes de voisinage : contact, transmission de documents, aides de la collectivités (subventions, animation) ... Axe T.

• spécifiques à la collectivité (aménagement foncier, rachat de terre). Axes T , R, S

### Les étapes abordées dans ce module

1. [Bilan et analyse des données du diagnostic](#)
2. [Construire des scénarios d'évolution](#)
3. [Vers des actions concrètes](#)

Territ'Eau - module 8 Bilan du diagnostic, propositions et actions - version décembre 2011

## Bilan et analyse des données du diagnostic

Objectifs : Pour chaque polluant étudié, analyser les indicateurs et les cartes construits à l'issue des modules spécifiques à chaque polluant (module 2-3-4-5-6-7). En déduire, les causes des risques les plus importants pour le territoire.

Source d'information : indicateurs et cartes construits à l'issue de chaque module.

Méthode :

- Reprendre les indicateurs et les cartes milieu inventoriés et construits dans le module 2,

- Reprendre les indicateurs et les cartes construites à l'issue des modules spécifiques à chaque polluant (module 3-4-5-6-7),

- Identifier les zones sensibles du territoire et les pratiques à risque des agriculteurs.

Territ'Eau - module 8 Bilan du diagnostic, propositions et actions - version décembre 2011

## Construire des scénarios d'évolution

Objectifs : Pour chaque polluant étudié, proposer des solutions d'améliorations de référence : sans prendre en

compte les contraintes de mise en œuvre et l'imbrication de plusieurs unités de décision et de gestion (exploitations agricoles et collectivité principalement). Deux axes :

- par rapport aux caractéristiques du milieu physique : zones sensibles,
- par rapport aux pratiques des agriculteurs : fertilisation, protection des cultures, système de culture, ...

Sources d'informations : Pour chaque polluant étudié, analyser les indicateurs et les cartes construits à l'issue des modules spécifiques à chaque polluant (module 2-3-4-5-6-7). En déduire, les causes des risques les plus importants pour le territoire.

Méthode :

- Reprendre le bilan et l'analyse pour chaque polluant étudié mettant en lumière les zones sensibles et les pratiques agricoles à risque.
- Appliquer des principes d'aménagement cohérents et simples (résolution des points noirs), proposer des changements de pratiques.
- Améliorer la cohérence de l'ensemble (création d'aménagements continus tels qu'un maillage bocager) en proposant des solutions partagées entre agriculteurs et/ou la collectivité.
- Construire des cartes des scénarios d'évolution et les chiffrer : scénarios agricoles ou aménagements ou combinaison.

Territ'Eau - module 8 Bilan du diagnostic, propositions et actions - version décembre 2011

## Vers des actions concrètes

Objectif :

• auprès du commanditaire

- Restituer les résultats du diagnostic auprès du commanditaire
- Discuter de l'implication du commanditaire pour mettre en place des actions (moyens financiers, soutien technique, animation, calendrier souhaité ...).

• auprès des agriculteurs

Proposer des aménagements ou des changements de pratiques :

- individuellement aux agriculteurs,
  - en réunion collective,
- Discuter de leur faisabilité ,  
Proposer un calendrier de réalisation.

Source d'informations : cartes des scénarios d'évolution réalisées, chiffrage des actions

### 3.1. La discussion auprès du commanditaire

Méthode : 2 étapes

- Restituer les résultats du diagnostic auprès du commanditaire grâce aux cartes générales réalisées :

- Pour les polluants à faible mobilité (pesticides, phosphore, matière organique et bactéries fécales)
  - cartes des différentes zones de transfert rapides, cartes des propositions d'aménagement.
  - carte des rotations et des zones sensibles où des changements de pratiques seraient souhaitables ([la gestion de la confidentialité des données doit avoir été gérée au préalable](#)).

- Pour les nitrates ;

- carte des zones humides et de leur efficacité actuelle, carte de propositions d'aménagements de celles-ci pour améliorer leur efficacité.

- Discuter de l'implication du commanditaire pour mettre en place des actions (moyens financiers, soutien technique, création d'une cellule de réflexion et d'aménagement agri-environnementale, animation, calendrier souhaité ...).

- Discussion des méthodes à employer pour restituer les résultats aux acteurs locaux (réunion collective, presse ...) + animation de réunion technique, consultation libre des cartes de restitution en mairie .... visite des premières réalisations effectuées ...

- Aborder le niveau de changement visé : T, R, S ?

### 3.2. La discussion auprès des agriculteurs

Source d'information : [fiche 8.3.2 « restitution individuelle »](#)

Méthode : 2 étapes

• dans le cadre d'une visite individuelle à l'agriculteur

Lors d'une deuxième visite<sup>1</sup> de restitution (la première est la visite d'enquête sur les pratiques) :

- Rappels sur la démarche de diagnostic : objectifs, commanditaire, délais
- Porté à connaissance des résultats du diagnostic sur la portion de territoire où s'inscrit l'agriculteur et sur son exploitation agricole ([fiche 8.3.2 « restitution individuelle »](#))
- Présentation des scénarios d'évolution au sein de l'exploitation agricole et de ceux proposés chez les agriculteurs voisins.
- Discussion de la faisabilité des actions proposées et du degré d'engagement possible de l'agriculteur à l'aide de la fiche de relevé suivante :

Aménagement 1 ou changement de pratique : .....

Contraintes à sa mise en place (techniques ou autres)	
Quelle condition pour sa mise en place (accord de l'agriculteur voisin, aide technique, subvention, ....)	
Niveau de faisabilité (aujourd'hui, plus tard ...)	
Quel délai a priori ? (cette année, l'année d'après ...)	

• dans le cadre d'une restitution collective

- Rappels sur la démarche de diagnostic : objectifs, commanditaire, délais
- Porté à connaissance des résultats du diagnostic sur le territoire
- Présentation des scénarios d'évolution possibles et de l'implication du commanditaire pour mettre en place des actions
- Proposition de la création d'une cellule d'aménagement agri-environnementale regroupant association foncière-agriculteurs- commanditaire ...

---

<sup>1</sup> la 1ère est la visite d'enquête sur les pratiques